

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 10 novembre 2009 Compte-rendu

La maison de quartier du Breuil a accueilli la deuxième réunion du conseil des quartiers du Breuil Mazicou Les Fontanelles.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Philippe Bonnacarrère, maire d'Albi
Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil – Mazicou - Les Fontanelles,
conseiller municipal délégué à la gestion des risques environnementaux et sanitaires,

Patrick Garnier, Maire-adjoint délégué aux relations avec les entreprises, à l'enseignement supérieur et à la recherche,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Madame Cécile Alauze
Monsieur Jean-Claude Bauguil
Monsieur Pierre Croz
Madame Agnes David
Monsieur Jean-Claude Faure
Monsieur Jean-Pierre Malinconi
Monsieur Chabane Mezilet
Monsieur Bernard Millet
Monsieur Damien Rascol
Monsieur François Recoules
Monsieur Philippe Rieunau
Monsieur Charles Salmon
Monsieur Khalid Tourabi
Monsieur Yves Treilhou
Monsieur Jean-Marie Tressol

Etaient excusés :

Louis Barret, élu délégué aux quartiers rive droite,
Maire-adjoint délégué à la voirie, à la circulation, aux
bâtiments et aux moyens logistiques
Bernard Gilabert, élu de l'opposition
Madame Monique Brychczynski
Madame Claudine Hebrard
Monsieur Philippe Huchet
Monsieur Jean-Michel Quintin
Madame Pierrette Raynaud
Monsieur Mickaël Siloret
Monsieur Marc Sudre
Madame Martine Tarres
Madame Amale Lecoq

Animée par Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier du Breuil – Mazicou - Les Fontanelles et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette deuxième réunion de travail était l'occasion de réunir une nouvelle fois les conseillers de quartier dans une ambiance toujours aussi studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a souhaité apporter quelques éléments d'information à caractère général portant sur l'activité des 12 conseils de quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

Depuis le lancement officiel des 12 conseils de quartier lors des Etats Généraux du 20 janvier 2009, plus de **70 Albigeois** ont spontanément souhaité faire acte de candidature pour intégrer cette dynamique participative.

Les conseillers de quartier sont aujourd'hui au nombre de **390**.

Laurence Pujol salue leur arrivée et souligne que cet engouement témoigne bien de l'intérêt que chacun porte à la vie de son quartier, des attentes qui sont celles des Albigeois en matière de démocratie de proximité à savoir d'être acteurs ; ce qui correspond véritablement à l'esprit des conseils de quartier proposés par l'équipe municipale. « *Là où je vis, j'agis !* »

Autre donnée importante, le nombre de propositions qui résulte du travail des 12 conseils lors de la première vague de réunions en février et mars derniers.

Au total, ce sont **250 propositions d'actions** qui ont été débattues dans les 12 quartiers. C'est une masse de données très importante qui a dû être traitée, analysée et étudiée par les services municipaux et les différentes institutions concernées.

Parallèlement, Madame Pujol souhaite rappeler que les conseils de quartier sont certes des espaces de débats, de réflexions et de propositions, mais aussi et surtout des lieux de convivialité, de rencontre et de solidarité. Avoir plaisir à se retrouver, à se connaître, à parler de son quartier, à s'entraider...

L'appel qu'elle a souhaité lancer durant l'été auprès de tous les conseillers de quartier, dans un contexte d'anticipation d'une éventuelle situation de pandémie grippale, n'avait pas d'autre objectif que de solliciter la contribution des uns et des autres dans la constitution d'un réseau de collaborateurs bénévoles de la collectivité.

Elle remercie à ce titre, les nombreux conseillers solidaires qui lui ont répondu.

Objectifs et déroulement de la réunion

Daniel Gaudefroy, élu municipal délégué au quartier souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et les remercie de leur participation à la vie collective du quartier. Il rappelle brièvement les principaux engagements figurant dans la charte de la participation, les droits et les devoirs de chaque conseiller de quartier :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Faisant référence au compte-rendu de la première séance, il informe les conseillers quant au suivi des différentes propositions émises lors de la première réunion du conseil : au total, ce sont **22 propositions** qui ont été débattues pour le quartier Breuil – Mazicou - Les Fontanelles, dont certaines apparaissent d'ores et déjà prioritaires.

Dans le domaine des réseaux collectifs et en réponse aux enjeux identifiés, les perspectives d'extension du réseau d'assainissement collectif se concrétisent dans le secteur de Broucouines. En effet, les études préalables seront proposées en 2010 avec une éventuelle première tranche de travaux dont la faisabilité sera déterminée en fonction du calendrier et de la durée des études.

Toujours en matière d'actualité pour le quartier, Daniel Gaudefroy souhaite apporter aux conseillers des précisions quant aux travaux de démolition et de dépollution du site de la centrale thermique.

Il rappelle le courrier qu'il a adressé aux associations et utilisateurs de la maison de quartier et de la mosquée quant à l'usage du parking privé situé avenue de Pélissier.

Cette aire de stationnement appartient en effet à Edf qui a souhaité y installer la zone de chantier pour les entreprises. Cet espace ne peut donc plus être utilisé par les utilisateurs des équipements du quartier.

La Ville a toutefois indiqué à Edf son souhait de récupérer à terme cette parcelle pour mettre à disposition du quartier une aire de stationnement publique.

En matière de calendrier, les travaux doivent physiquement débuter en février 2010.

En ce qui concerne le terrain ESSO, avenue de Pélissier, il n'y a pas d'avancée significative depuis la précédente réunion du conseil de quartier. A la demande des conseillers, un courrier sera adressé pour demander à la société d'entretenir les abords et notamment l'entrée en veillant à la fermeture de la grille.

Dans le domaine de la voirie et des déplacements, et en raison des réflexions qui ont animé la première réunion du conseil, la Ville a présenté à l'arbitrage du budget primitif 2010, les réfections de voirie suivantes :

- la réfection complète de la rue de l'Escapadou,
- la rénovation du revêtement de chaussée de la rue Edmond Marty,
- la rénovation du revêtement de chaussée d'une partie du chemin de Gaillagues avec sécurisation des cheminements pour les deux roues.

Enfin, en ce qui concerne l'animation du quartier, ses espaces et équipements publics, Daniel Gaudefroy précise que ces sujets seront traités dans le cadre d'un groupe projet en la présence de techniciens invités en leur qualité d'experts. Les perspectives d'aménagement du triangle vert, la question des centres loisirs y seront notamment évoquées.

Ces quelques exemples témoignent que les réflexions des conseils de quartier sont utiles et pratiques, qu'elles sont suivies d'effet et se concrétisent de manière opérationnelle.

Daniel Gaudefroy a ensuite indiqué les objectifs de cette deuxième réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- poursuivre la réflexion et la formalisation des propositions sur les sujets considérés comme prioritaires,
- constituer deux groupes de réflexion sur les projets du quartier.

Un travail de réflexion par groupes projets

Sur la base des principaux sujets de réflexion abordés lors de la première réunion du conseil, deux groupes projets sont constitués :

- les schémas de déplacement du quartier
- l'offre de services et d'animations et le projet d'aménagement du triangle vert

Un volontaire par groupe projet est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Charles Salmon pour le groupe «schéma de déplacements du quartier», Cécile Alauze pour le groupe «offre de services et d'animations et projet d'aménagement du triangle vert».

Les participants se répartissent dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier, plan local d'urbanisme...

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des réflexions et des sujets abordés lors de cette deuxième réunion du conseil est retranscrit, par groupes projets, dans les tableaux ci-après.

En fonction des priorités définies lors des échanges en conseil de quartier, et des conditions de faisabilité technique, certaines propositions, ont été présentées à l'arbitrage du conseil municipal et prises en compte lors du vote du budget primitif 2010.

Les schémas de déplacements du quartier

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>- Opportunité d'établir des continuités routières est-ouest : Fontanelles / Pélissier, Bermond / Malraux</p> <p>- Projet de parking relais</p>	<p>Lors la première réunion du conseil de quartier, il avait été question d'améliorer les liaisons est-ouest au sein du quartier en établissant des continuités routières entre certains axes majeurs.</p> <p>Il est proposé aux conseillers de poursuivre ce travail afin d'identifier plus précisément les conditions de faisabilité notamment quant aux possibilités foncières permettant d'établir les continuités routières souhaitées.</p> <p>Pour ce faire, le technicien municipal en charge des questions de voirie et de circulation a été convié à participer à cet atelier en sa qualité d'expert et afin d'apporter tous les éléments d'analyse utiles aux conseillers.</p> <p>Disposant de plans du quartier, de fond cadastraux et de vues aériennes, les conseillers pointent des interventions qui contribueraient à améliorer les conditions de déplacement dans le quartier au quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carrefour avenue de Pélissier/voie ferrée/rue Paul Bermond : sécuriser les accotements de la parcelle en forme de triangle qui appartient à la Ville. - Carrefour chemin de Gaillagues/route de Cordes : matérialiser un arrêt de bus et aménager un parking relais d'une dizaine de places. - Chemin de Gaillaguès : réaliser un aménagement pour permettre la circulation de poids lourds en transit vers Cordes (aménager carrefour chemin de Gaillaguès et route de Cordes),

Lors de la précédente réunion, les conseillers avaient très largement insisté sur la nécessité de renvoyer le transit poids lourds vers le chemin de Gaillagues ou du moins de l'éloigner des zones urbaines les plus denses.

- Prolonger l'avenue des Fontanelles pour rejoindre l'avenue Gaston Bouteiller (400 m environ) et aménager la sortie de la rue Gaston Bouteiller sur l'avenue Albert Thomas (en relation avec le projet de parking relais),
- Poursuivre les acquisitions foncières et entreprendre les négociations avec Réseau Ferré de France (cf l'emplacement réservé au PLU) pour relier la rue Malraux à l'avenue de Pélissier avec création d'un passage souterrain pour supprimer le passage à niveau,
- Maintenir l'emplacement réservé au PLU, au carrefour de l'avenue Albert Thomas et de la rue Gaston Bouteiller et faire avancer le projet de création d'un parking relais en relation avec les services de l'agglomération.
- Etablir une nouvelle voie de liaison entre le quartier de Cantepau et du Breuil-Mazicou via l'avenue Albert Thomas, l'ancienne cité EDF et la rue de Lévizaguet.

Ce projet est en cours de négociation avec le Conseil Général qui a d'ores et déjà formulé un avis favorable. Il est proposé aux conseillers de leur présenter les plans d'aménagement lors de la prochaine réunion du conseil.

Propositions d'intervention pour le programme des travaux de voirie 2010 :

- **rue de l'Escapadou : réfection complète**
- **rue Edmond Marty : revêtement de chaussée et AEP**
- **chemin de Gaillaguès : revêtement chaussée et sécurisation déplacements 2 roues dans partie en S.**

En réponse aux discussions et éléments de priorisation évoqués lors de la première réunion du conseil de quartier, la Ville a étudié les différentes interventions pouvant être soumises à l'arbitrage et au vote du conseil municipal pour le budget 2010, considérant par ailleurs les autres demandes émanant des 12 quartiers d'Albi dans un souci d'équité et d'équilibre.

Pour le quartier Breuil-Mazicou-Fontanelles, le conseil municipal lors du vote du budget communal 2010 a donc retenu des interventions sur la voirie des rues Escapadou et Marty et sur le chemin de Gaillagues.

D'une manière générale, les conseillers sont informés qu'à compter du 1er janvier 2010, la compétence d'aménagement et d'entretien de la voirie sur l'ensemble du territoire communautaire est transférée à la communauté d'agglomération de l'Albigeois, chaque commune gardant toutefois la maîtrise des priorités d'intervention sur son territoire en relation avec la C2A.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :
Améliorer les cheminements piétonniers

Au delà des conditions de circulation routières, les conseillers souhaitent insister sur la nécessité d'accorder une vigilance particulière sur l'entretien régulier des venelles et passages (propreté, tailles des haies...) au profit des déplacements doux.

De même, il est demandé de procéder à une campagne de « libération des trottoirs » dans le quartier.

Le technicien municipal présent dans le groupe indique que la Ville partage cette volonté et qu'elle s'y emploie lors de chaque réfection de rue.

L'offre de service et d'animation de proximité

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Enfance / Jeunesse : opportunité d'un centre de loisirs complémentaire sur la rive droite</p>	<p>Lors de la précédente réunion du conseil, la réflexion concernant le besoin en matière de centre de loisirs dans le quartier avait été lancée.</p> <p>Les conseillers s'étaient dès lors interrogés sur la pertinence de créer ce type de service dans le quartier qui pourrait installer un déséquilibre avec les autres centres existants notamment sur la rive droite, dans le quartier voisin de Cantepau.</p> <p>Il avait été convenu que la réflexion devait nécessairement s'inscrire à l'échelle de la ville dans son ensemble et rechercher une cohérence entre la provenance géographique des enfants, les conditions de transport existantes ou à développer, et l'offre des centres de loisirs en activité sur le territoire communal.</p> <p>Les conseillers avaient sollicité l'organisation d'un groupe de travail spécifique sur ce thème avec le concours de professionnels de l'animation et de l'action éducative afin d'affiner la réflexion et réaliser une analyse plus fine de la situation.</p> <p>En réponse à cette demande, Daniel Gaudefroy, conseiller municipal délégué au quartier Breuil-Mazicou-Fontanelles a souhaité organiser un groupe de travail lors de ce conseil de quartier en conviant la responsable du service municipal concerné.</p>

Les conseillers sont informés qu'Albi compte 4 centres de loisirs sans hébergement (CLSH) qui fonctionnent en période scolaire et durant les vacances, excepté un qui ferme durant le mois d'août (en raison des effectifs).

Sur ces 4 CLSH, 3 se répartissent sur les 3 quartiers d'habitat social que compte la ville (Cantepau au nord, Veyrière-Rayssac au sud-ouest et Lapanouse à l'est).

Il est également précisé que la Ville propose durant le temps scolaire dans l'ensemble des écoles, un accueil périscolaire (matin- midi et soir) avec une aide aux devoirs gratuite.

En ce qui concerne plus spécifiquement les centres de loisirs, une analyse de fréquentation a été réalisée quant aux enfants du quartier du Breuil-Mazicou-Fontanelles. Elle est présentée pour être débattue avec les conseillers.

Les chiffres démontrent que les enfants du quartier fréquentent majoritairement le centre de loisirs de Cantepau en raison de sa proximité. La fréquentation globale du centre se décompose de la manière suivante : 1/3 des enfants accueillis viennent du Breuil, moins d'1/3 de la Madeleine et 1/3 de Cantepau.

D'un point de vue global à l'échelle de la ville, on retrouve sur l'ensemble des centres les mêmes enfants le mercredi. Cela correspond au mode de garde choisi par les parents qui travaillent.

Sur les 4 centres, on dénombre :

- 200 à 250 enfants les mercredis
- 350 enfants l'été

Les CLSH municipaux ont des capacités d'accueil qui permettent une évolution de la fréquentation. Depuis quelques années on note une stabilité dans les effectifs.

Pour les centres de loisirs de Cantepau, en moyenne durant les périodes scolaires sont accueillis 70 enfants le mercredi répartis comme suit :

- 35 enfants à Jean-Louis Fieu
- 25 enfants à Saint Exupéry
- 15 enfants au centre de loisirs du centre social CAF

L'été, on compte en moyenne 120 enfants.

La technicienne de la Ville souligne l'intérêt du regroupement (notamment l'été) des enfants au sein des centres de loisirs existants : cette situation génère un dynamisme, des échanges entre les enfants et la mise en oeuvre de véritables projets pédagogiques avec des programmes d'activités thématiques.

Il faut aussi noter un atout important pour Cantepau : la spécificité de la structure de Saint Exupéry. En effet, c'est un lieu strictement dédié à l'activité centres de loisirs et non mutualisé avec un établissement scolaire. Cela permet aux enfants d'évoluer dans un milieu consacré exclusivement aux loisirs et qui ne ramène pas l'enfant dans le cadre de l'école où il passe déjà beaucoup de temps.

	<p>En conclusion, les conseillers reconnaissent que le besoin pressenti n'est pas d'actualité. L'offre existante est adaptée et semble répondre aux attentes à la fois des parents et des enfants.</p> <p>La discussion se poursuit sur les questions d'information au sein du quartier en matière d'offre de services (en relation avec le sujet précédent sur les centres de loisirs) et plus globalement sur les sujets d'actualité, de travaux, d'animations et de festivités.</p> <p>En effet, les parents doivent pouvoir connaître l'offre des activités proposées à leurs enfants dans les centres de loisirs mais également dans les maisons de quartier ou ailleurs (sorties, séjours, stages de découverte...)</p> <p>Pour les centres de loisirs, l'information passe en général par la directrice du centre qui procède à une affichage dans les écoles du quartier sachant également que l'offre jeunesse et enfance est également mise en ligne et actualisée sur le site de la ville d'Albi http://www.mairie-albi.fr/vie_quotidienne/jeunesse/actualite.html)</p>
<p>Améliorer l'information des habitants sur la vie du quartier et l'actualité du grand Albigeois</p>	<p>Cette réflexion amène logiquement les conseillers à évoquer le sujet de l'information et des moyens de communication d'un point de vue plus général et dans la suite des échanges qui avaient animé la première réunion en mars dernier.</p> <p>La communication à destination de la population du quartier doit être améliorée.</p> <p>Il est indiqué que l'installation de deux relais d'information services est envisagée en 2010 sur deux sites stratégiques définis par les conseillers : le triangle vert et le giratoire de la route de Cordes/rue Malraux.</p>

	<p>L'installation d'un écran dynamique d'information à la maison de quartier contribuerait également à renforcer cette information de proximité avec trois niveaux d'information complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'information sur la vie du quartier (animations, infos travaux, programme des activités régulières dans les maisons de quartier, - l'information à l'échelle de la ville, - et en cas d'urgence, des messages d'alerte en matière de sécurité (alerte météo...). <p>Dans l'attente de cette installation et de manière complémentaire, une attention particulière doit être portée sur l'affichage des informations à l'attention du grand public sur le panneau en façade de la maison de quartier, et sur l'amélioration des échanges entre les associations occupantes.</p>
<p>Opportunité d'implanter un city-stade et une aire de jeux complémentaire dans le quartier</p>	<p>Dans le prolongement des échanges précédents, les conseillers sont invités à aborder la question des aires de jeux et terrains multisports pour les enfants et les jeunes.</p> <p>Un débat s'instaure pour préciser le besoin et les différentes solutions pour y répondre.</p> <p>Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis des conseillers quant à la problématique suivante :</p> <p>Faut-il développer l'offre en matière d'équipements de proximité en multipliant les sites d'animation dans les quartiers ou au contraire étoffer les sites principaux existants comme le parc Rochegude en centre ville et la base de loisirs de Pratgraussals sur la rive droite ?</p>

La première hypothèse répond certes à un besoin de proximité mais elle est génératrice de coûts d'investissement et de fonctionnement (entretien/maintenance) plus importants pour la collectivité.

La deuxième présente l'intérêt de rationaliser les coûts et donc de développer des points d'impact plus attractifs où enfants et parents pourraient se retrouver et bénéficier d'une offre plus complète et diversifiée.

Les conseillers reconnaissent qu'il n'est pas simple de prendre partie considérant à la fois les dimensions de proximité avec les difficultés de mobilité pour certaines personnes et l'attrait de sites plus complets et mieux équipés.

Une autre hypothèse intermédiaire est proposée.

Elle consiste non pas à créer une aire de jeux telle qu'elles existent et sont connues à ce jour (à savoir une surface d'environ 100 m² avec une clôture, un sol souple posé sur une dalle béton et des jeux divers), mais de positionner des jeux individuels ou collectifs dans des espaces publics protégés de type square.

Cette proposition est intéressante à plusieurs titres. Elle permet de répondre aux besoins de proximité, tout en limitant les coûts pour la collectivité. Elle semble bien adaptée à l'attente formulée par les habitants du lotissement des Jardins de Fonvialane notamment.

Les conseillers souhaitent néanmoins rappeler l'intérêt du site du complexe nautique d'Atlantis, pôle de centralité propice à une appropriation familiale. Faute de temps, ils considèrent que cette discussion doit être poursuivie lors d'un prochain conseil de quartier.

Nouvelle action proposée :
renforcer les animations de proximité

En réponse aux attentes des conseillers, la Ville propose d'accueillir dans le quartier l'édition 2010 la tournée départementale de théâtre organisée par la Scène Nationale d'Albi.

Les conseillers approuvent et valident cette proposition.

Parallèlement, les conseillers sont informés de la démarche partenariale engagée par la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la Scène Nationale afin de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Cette démarche originale vise à lutter contre les inégalités d'accès à la culture, de rapprocher la culture de ceux qui en sont éloignés pour des raisons sociales, économiques, culturelles ou de mobilité.

L'idée est notamment de proposer des conditions tarifaires et d'organiser des moyens de transports adaptés pour certains publics.

Elle se décline pour la saison culturelle 2009/2010 autour de 4 volets d'intervention : parcours cirque, parcours arts croisés (mimes, marionnettes, masques), cultures urbaines et cultures métissées.


Ce travail s'articule avec plusieurs temps forts de la programmation de la Scène Nationale pour lesquels un volet de places sont réservées et proposées aux publics concernés via le réseau des structures et équipements du quartier.



Ce travail s'appuie et s'inscrit en cohérence avec les ateliers de pratique artistique organisés par la Ville dans les quartiers.

C'est le cas dans le quartier du Breuil-Mazicou-Fontanelles autour de la thématique du « cirque ».

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de l'animatrice référente du service jeunesse à la maison de quartier.

Le projet d'aménagement du triangle vert en espace de rencontres et d'animations

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Définition des axes du pré-programme d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les enjeux fonctionnels - la nature et la localisation des équipements <p>Vue panoramique du « triangle vert »</p> 	<p>Le devenir du triangle vert était apparu comme un sujet de préoccupation prioritaire lors de la première session du conseil. Comme convenu, il a donc été proposé aux conseillers de travailler sur ce projet afin d'en définir le programme et les principes qui devront guider son aménagement futur.</p> <p>De l'avis de tous, cet espace public constitue un pôle de centralité, doit rester en accès libre au bénéfice des habitants du quartier en veillant à une polyvalence des fonctionnalités.</p> <p>La revalorisation de ce lieu devra s'effectuer dans un esprit de cohérence globale sans pour autant le transformer profondément. Les participants ont souligné la nécessité d'assurer dans cet aménagement une bonne intégration urbaine et paysagère notamment dans la disposition du mobilier urbain plus particulièrement des bancs qui devront être positionnés selon l'exposition des plantations existantes et à créer.</p> <p>Afin de favoriser la réflexion des conseillers, un architecte-urbaniste de la Ville a été convié à participer à l'animation du groupe de travail.</p> <p>Afin de dresser l'état des lieux de ce terrain public, il est demandé aux conseillers de recenser les fonctions et les éléments présents sur le triangle vert. Dans cet objectif, sont mis à disposition des photos du site, des fonds cadastraux, et des vues aériennes.</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Schéma de l'espace dilaté du triangle vert</p>  <p>Schéma du triangle vert « tenu » par des façades en alignement sur voie</p> 	<p>Par la suite il est demandé d'identifier le bâti, qui se trouve autour de la place ainsi que les limites parcellaires les plus proches. Cet exercice permet de travailler sur la perception de l'espace ; ainsi pour un lieu comme le triangle vert, où le bâti n'est pas en limite de propriété, l'espace apparaît terriblement vaste et dilaté. Un bâti en continu le long des limites de la place aurait dessiné un espace beaucoup plus construit, modifiant la perception visuelle.</p> <p>Description du triangle vert :</p> <p>Le triangle vert occupe la parcelle 131 de la section BD du cadastre. Cette parcelle représente une surface d'environ 3600 m². Le triangle vert est situé au carrefour de 3 axes de circulation, qui le bordent et le définissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rue Paul Bermond (axe de circulation majeur), - la rue Alex Cahuzac (axe de circulation secondaire), - la rue du Garric (axe de circulation secondaire). <p>Le triangle vert se trouve dans une zone pavillonnaire. L'accès à l'école privée Notre Dame du Breuil se fait par la rue du Garric, qui donne directement sur la partie sud-est du triangle vert.</p> <p>Le triangle vert est bordé d'alignements de tilleuls. Il a été demandé aux conseillers de repérer et d'identifier les éléments présents sur le triangle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un point collecte de déchets ménagers, - un coffret de distribution électrique pour l'organisation des festivités, - un panneau d'affichage libre, - des bancs et des corbeilles.

Sujets / propositions

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Vue aérienne du triangle vert, pendant la fête foraine en 2006

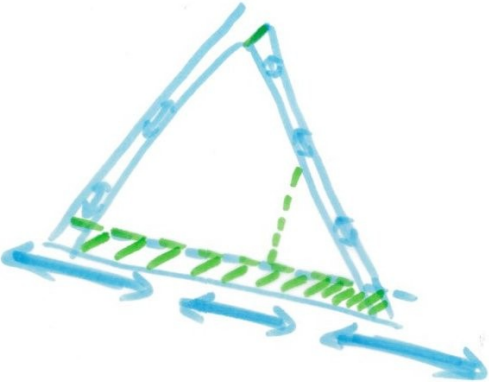


Sont également identifiés par les conseillers :

- les sens de circulation autour du triangle
- l'intensité du trafic sur ces axes (intense pour la rue Paul Bermond, moyen pour les avenues Alex Cahuzac et rue du Garric (cette dernière étant à double sens).

Comme son nom l'indique le triangle vert est en fait une grande pelouse, qui accueille différentes activités à différents moments de l'année : un arbre de Noël pour les fêtes de fin d'année, le feu de la Saint-Jean et la fête du quartier du mois de juin,... (voir vue aérienne du site prise en juin 2006, durant la fête).

A partir du diagnostic réalisé par les conseillers (repérage des différents éléments présents sur la vue aérienne du triangle avec la fête foraine, chapiteau, manèges, véhicules (camions) et stands, il est demandé de réfléchir à différentes hypothèses d'aménagement. Cette tâche apparaît difficile face à cet espace immense et peu structuré par la perception que nous en avons (l'espace apparaît dilaté par le manque de bâtiments structurants en son périmètre).

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Possibilité d'aménagement esquissée par les conseillers : mise en place d'un ensemble végétal le long de la rue Paul Bermond et aménagement d'une « pointe du triangle ».</p> 	<p>La réflexion s'est alors naturellement orientée vers une solution préservant un grand espace central de manière d'une part à pouvoir accueillir ponctuellement les manifestations du quartier et d'autre part à dégager une sous-partie plus protégée et traitée comme un square (quelques plantations et quelques bancs délimitant un espace précis).</p> <p>Les conseillers ont également souligné la nécessité de marquer les limites entre le triangle vert et la principale voie de circulation à savoir la rue Paul Bermond, par exemple en créant un masque végétal en bordure. De même, ils ont identifié l'angle situé face à l'école Notre Dame du Breuil comme le plus pertinent à aménager en espace protégé de type square. De manière plus précise et tentant de dresser quelques premières orientations d'aménagement de ce futur square, les conseillers ont évoqué la possibilité d'implanter des jeux pour enfants. Toutefois, considérant la proximité de l'aire de jeux de Mazicou et au regard de la configuration du triangle et de la proximité immédiate des voies de circulation, ils ont convenu d'abandonner cette piste.</p> <p>En synthèse, l'aménagement souhaité consisterait donc en l'installation d'une clôture végétale laissant libre accès à la circulation piétonne de manière à ne pas créer un lieu complètement clos, agrémenter de mobiliers urbains adaptés de type salon semblable à ceux que l'on trouve devant la gare de la Madeleine ou au parc de la Renaudie. Ce lieu serait ainsi un lieu de passage, de rencontre et de détente pour les habitants du quartier.</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Quant au traitement d'ensemble du triangle vert, les conseillers ont évoqué la possibilité de matérialiser et d'identifier les cheminements et parcours existants afin de structurer l'espace.</p> <p>Cette proposition paraît difficile à réaliser sans contraindre l'accueil des festivités et notamment de la fête foraine car les revêtements et les changements de sol pourraient constituer des obstacles. Cette perspective nécessite par conséquent des études complémentaires pour garantir les conditions de faisabilité.</p> <p>Enfin, en matière de sécurisation du site, les conseillers préconisent de porter une attention particulière au traitement de la rue Paul Bermond qui constitue l'axe de circulation le plus important. Ils suggèrent par exemple d'installer des dispositifs de ralentissement au droit du triangle, entre les deux passages pour piétons situés respectivement à hauteur des carrefours avec l'avenue Alex Cahuzac et la rue du Garric pour laquelle l'instauration d'un sens unique pourrait également être envisagée.</p>

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr